

« La Huppe du Paradou »



La Bernerie en Retz le 21 Janvier 2008.

**8, Allée des Mûriers
44760 La Bernerie en Retz.**

Objet : Enquête publique du 2 au 31 Janvier 2008 en vu de l'autorisation de cultures marines.

Monsieur,

Notre Association a pour but la protection et la valorisation des espaces naturels, du littoral, des cheminements piétonniers, du cadre de vie et de l'environnement en général.

Le dossier, concernant l'extension par de nouvelles implantations de concession de productions ostréicoles, nous amène à vous faire part des remarques suivantes :

- Une profonde contradiction apparaît entre la volonté de réduire la prolifération de l'huître creuse sauvage et l'implantation de nouvelles concessions. En effet, pour permettre aux activités ostréicoles d'obtenir de meilleurs rendements et une croissance plus rapide des populations élevées dans les parcs, le rapport R-08-2007 effectué par GdR AMURE (copie ci-jointe pour la zone concernée) trace quelques pistes. Les causes possibles évoquées pour expliquer les mauvais résultats de production sont la surcharge des parcs, les crépidules, et les huîtres sauvages, mais aussi l'abandon sans nettoyage de concessions ou leur gel par les autorités. Depuis fin 2003, un plan de restructuration du DPM de la Baie de Bourgneuf est en cours avec des moyens financiers conséquents (subvention passée de 3800 à 6000€ à l'hectare.....source du N° 170 de l'Ostréiculteur Français). La solution de créer de nouvelle implantation est-elle la bonne ?
- L'huître Creuse ou *Crassostrea gigas* a fait son apparition en France suite à la disparition des huîtres portugaises, à la fin des années 1960. C'est elle qui aujourd'hui peuple, en majorité, les concessions. Si l'on fait un retour sur leur mode de reproduction (L'huître creuse est ovipare, le mâle, laiteux, rejette ses spermatozoïdes dans l'eau, et la femelle, laiteuse, ses ovules ; l'alchimie de leur rencontre dans l'eau fait le reste). La maîtrise de cette reproduction en pleine mer est un combat sans issue. Fait important, il faut une température de 22°C aux gigas pour se reproduire...alors si la température de l'eau s'accroît de part le réchauffement climatique n'est-on pas face à un combat difficile contre la nature?

- L'impact de la circulation sur l'Estran, d'engins utilisés pour l'exploitation ostréicole, représente pour nous un grave danger par la dégradation et le compactage des sols. La conséquence prévisible pourrait être la diminution voire la disparition, dans les secteurs empruntés par les engins, des palourdes et autres coquillages « fouisseurs ».
- Les risques pour la navigation et la pratique de sports nautiques pourraient être importants avec ces nouvelles implantations.
- A-t-on vérifié l'impact de l'abandon des concessions et l'absence de tout entretien sur la perturbation des courants marins et donc l'envasement de celles-ci et de celles qui les jouxtent ?
- Ne va-t-on pas défigurer les paysages de l'estran par la propagation de ces implantations, avec le risque de retrouver les problèmes actuels liés à l'abandon de ces nouvelles concessions dans quelques années?

En conclusion, nous demandons **qu'un avis défavorable soit émis sur ce projet d'extension**, tout en comprenant le souci des producteurs de conserver leur outil et de le faire progresser. La solution ne passe-t-elle pas par une remise en état des concessions abandonnées et gelées, mais aussi de poursuivre le plan engagé en faisant un bilan des actions conduites depuis plusieurs mois dans ce cadre? Par ailleurs nous demandons, d'une part que l'autorisation actuellement accordée aux pêcheurs à pied de prélever 5Kg par personne soit augmentée et gérée dans le temps par les autorités maritimes, et d'autre part de prendre en compte les **prélèvements conséquents** faits par certains ostréiculteurs sur les rochers lors des grandes marées dans la gestion de la prolifération.

Ainsi, comment réduire l'impact de cette prolifération en accroissant encore les surfaces des concessions et en permettant une nouvelle possibilité d'apport de naissains par migration à partir des nouveaux parcs implantés !

En bref, ne paie-t-on pas notre tendance à jouer l'apprenti sorcier avec des espèces exogènes envahissantes dont l'adaptation à nos contrées nous ravie au premier abord, puis nous pose des problèmes quelques années plus tard?

Pour le Conseil d'Administration

Lucien Brunel,
Président.

Copie : Service des Affaires Maritimes DDE St Nazaire.